

— Et je ne m'en défends nullement. Pour qui a méfait, la justice n'est jamais trop sévère.

— Fallait-il aussi répandre tant de sang et faire tant de victimes ? Combien ont été envoyé aux galères ? Combien ont péri par la potence devant l'abbaye de St-Pierre ? Aucuns trouvent, maître Laurent, que la présence du roi et un mot de sa bouche auraient plus fait que tous vos justiciers ensemble. N'est-ce pas chose honteuse qu'on ait fustigé des femmes en plein jour sur la place du couvent des Jacobins et devant l'hôtel du gouverneur sur les bords de la Saône ?

— Et quand ces femmes me traînaient dans la prison de Roanne, moi Laurent, tenant boutique de pâtisserie en la rue Mercière, blessé au chef et ailleurs ; quand les vigneron et taverniers pillaient la maison de Morin, et que ces larrons dérobaient les trois mille écus que l'ancien conseiller de la ville, l'épicier Imbert Gimbre, conservait pour marier ses deux filles, pauvres enfants que la misère accable aujourd'hui, était-ce chose juste et honnête, et fallait-il laisser tous ces attentats impunis ?

— Bien, bien, maître Laurent. Rien n'est si vrai que ces maîtres d'artillerie vineuse se sont livrés à d'effroyables excès. Sur la place des Cordeliers, deux mille de ces pirates brisaient les portes de messire Champier, conseiller de la ville. Messire Champier se présenta à eux en disant : Que demandez-vous ? — Du blé, dirent-ils, et il fit ouvrir toutes les chambres et leur montra lui-même tout son blé qui consistait en deux charges de cheval et qui était dans un tonneau. Les robeurs n'en dévalisèrent pas moins sa maison de fond en comble. Pour lors, il monta à cheval et alla vers son maître le duc de Lorraine. Cependant il était bon et secourable pour les malheureux.

— Par saint Jacques, n'est-ce pas lui que voilà dans la Poulallerie de St-Nizier ?

C'était, en effet, messire Champier, avec sa haute taille et